Le Courrier des Opelousas.

Vol. 1. Opelousas, Louisiane, 6 Août 1853. No. 35.

Le Courrier,

Journal officiel de la Paroisse St. Landry.

OPELOUSAS:

Samedi matin, 6 Aout 1853.

POMPIERS, ATTENTION!—Une assemblée d'ordonnance de cette compagnie désintéressée aura lieu cette après-midi à 3 heures, à la Remise de la Pompe.

Si le temps le permet la compagnie se livrera sans doute à des exercices qui démontreront encore une fois qu'elle devrait être mieux encouragée qu'elle ne l'est réellement.

☞Mr. Catoir, l'habile artificier de la Nouvelle-Orléans est en ce moment à St Martinville, où il se prépare, en compagnie de Mr. Larose, de donner un grand feu d'artifice, avec ascension de ballon, &c. Nous espérons que ces messieurs nous honoreront du leur présence avant de s'en retourner à la métropole.

AUX JUGES-DE-PAIX.

Messieurs les Juges-de-paix de notre Paroisse sont informés que les actes de la dernière Législature ayant été reçus, ils pourront obtenir l'exemplaire auquel ils ont droit en s'adressant au bureau du Greffier de la Cour de District.

COUR DE DISTRICT.

En vertu de la loi, cette Cour ouvrira sa session en notre ville Lundi prochain, 8 courant, sous la présidence de notre nouveau Juge, l'hon. Lucius J. Dupré. Il est à présumer que la session durera environ deux semaines, à cause des nombreuses affaires pendantes devant cette cour depuis plusieurs années, et en conséquence du manque de cour depuis deux termes.

VENTES D'AUJOURD'HUI.—En se référant à nos colonnes d'avis, on verra que le Shérif doit vendre aujourd'hui, en vertu de divers ordres, deux habitations établies, un morceau de terre, huit esclaves, &c.—Quatre de ces ventes se feront au comptant, et une à un an de crédit.

Nous appelons également l'attention du public à la vente de Messrs. Goldman & Kauffman, qui se fera Mardi prochain. Ces messieurs desirant se retirer des affaires, vendront sans doute leur fonds de magasin à bon marché.

CATASTROPHE AUX CHUTES DE NIAGARA.—Les journaux du Nord nous apprennent que trois hommes ont été entraînés dernièrement jusqu'au gouffre formé par les chutes du Niagara, et ont disparu dans l'abîme. Ils faisaient partie de l'équipage d'une embarcation qui descendait le Niagara, et ils étaient placés dans l'esquif. Ils s'y endormirent, et pendant le sommeil la corde qui attachait l'esquif au grand bateau se rompit. La frêle embarcation fut entraînée vers le gouffre avec la rapidité de la flèche, et lorsque les trois malheureux se réveillèrent, ils n'étaient plus qu'à une petite distance de l'abîme. Au bout de quelques instans l'esquif y disparaissait, entraînant deux des hommes qui s'y trouvaient; le troisième avait saisi en passant un tronc d'arbre faisant saillie au-dessus de l'eau, et s'y tenait cramponné.

La catastrophe avait eu lieu le 19 et le compagnon des deux victimes ne fut aperçu sur le tronc d'arbre que le lendemain. On lui envoya de la rive, des embarcations que l'on était obligé de confier au courant; mais elles sombrèrent. Cependant une foule considérable, attirée par ce spectacle déchirant, s'était rassemblée sur le rivage. La multitude était haletante d'émotion et attendait avec une angoisse inexprimable le dénouement de cette suprême partie engagée entre la vie et la mort. On fit venir en toute hâte de Buffalo un bateau de sauvetage; mais lorsque l'embarcation arriva on découvrit qu'elle était trop légère; et, en effet, à peine confiée à l'impétueux courant elle disparut sous les vagues. L'angoisse des spectateurs redoublait. Ils construisirent tout de suite un radeau qui fut heureusement entraîné jusqu'à l'arbre auquel le naufragé réussit à l'assujettir. Il s'y plaça et attendit un autre bateau de sauvetage que l'on mettait à l'eau. Le bateau dériva en effet jusqu'à lui, et il allait y monter lorsque l'embarcation heurta violemment le radeau et en brisa les amarres. Le malheureux se trouvant de nouveau à la merci de l'effroyable courant, et voyant l'abîme à une petite distance, se jeta à l'eau pour tâcher de gagner à la nage une île voisine. Ses forces le trahirent. Se retournant avec effroi, il aperçut le gouffre! Par un effort surhumain il se redressa alors de toute sa hauteur, poussa un cri suprême, agita ses bras d'une manière désespérée, et disparut dans l'abîme!—*Abeille, Nlle.-Orléans.*

Le *Capitolian Vis-à-vis*, de Baton-Rouge, annonce qu'un homme dont le nom est inconnu, a été trouvé enfoncé jusqu'au cou dans la vase à 8 ou 9 milles au-dessus de Baton-Rouge. Il respirait encore; mais il n'a pu donner aucun renseignement sur lui-même et sur la manière dont l'accident était arrivé.—Il est mort quelques instans après avoir été retiré de la vase. Il paraissait âgé de quarante à quarante-cinq ans, portait moustache, avait un pantalon noir et une redingote d'été de la même couleur. Sur la doublure de la manche de sa redingote étaient écrit ces mots: "Le 17 février 1844, $12. 50."

ACCIDENT—Le *Republican* de Red River nous apprend qu'un individu nommé Hatcher, résidant à Alexandrie, a tué par accident, le 3 de ce mois, un Espagnol nommé Sanchez. Le fusil du premier étant parti incpinément, la balle a atteint M. Sanchez au ventre. Il a succombé à son horrible blessure après une heure de cruelles souffrances.

EPIDEMIE.

Nous lisons dans le *Daily Delta*, du 27 juillet, le paragraphe suivant:

"La vérité est que la fièvre jaune a existé parmi nous longtemps avant qu'elle ait été officiellement reconnue. Pendant la semaine qui a précédé celle qui vient de s'écouler, elle a fait plus de victimes que durant aucune des semaines de l'année 1847, et pourtant, loin de constater le caractère épidémique de la maladie, on ne s'est pas même occupé de savoir si elle régnait. Pour la semaine finissant vendredi dernier, le chiffre des décès s'est élevé à 617, dont 429 de la fièvre jaune. Il ne s'était élevé qu'à 424 dans la plus fâcheuse semaine de 1847, c'est-à-dire depuis le 3 jusqu'au 10 de septembre. En présence de pareils faits, nous ne regardons pas seulement comme absurde, mais comme très répréhensible de prétendre qu'il n'y a pas d'épidémie à la Nouvelle-Orléans.

PREDICTIONS POLITIQUES.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, d'une prédiction répandue parmi les Turcs, et annonçant que leur domination en Europe ne durera pas plus de quatre cents ans. La prédiction désigne même la porte par laquelle les chrétiens rentreront dans Constantinople, et on assure qu'au siècle dernier les sultans la firent boucher par une épaisse muraille. C'est cette année même qu'expire le quatrième siècle écoulé, depuis l'entrée des Turcs à Constantinople. Nous saurons bientôt si la prédiction doit s'accomplir. Mais cette prédiction n'est pas la seule, il en existe de plus anciennes encore et dont on s'occupa beaucoup au XVIe siècle. La plus célèbre alors fut la prédiction de saint Cantalde évêque de Tarente au Ve siècle. *Simon Gunlard et Alexander ab Alexandro* ont longuement rapporté les circonstances miraculeuses qu'on croyait avoir accompagné la découverte de ce manuscrit.

La prédiction de saint Cantalde annonçait qu'un roi sorti de la tige du lys passerait la mer avec une puissante armée, serait nommé roi des Grecs, chasserait les Turcs de l'Europe, s'emparerait de la Terre Sainte et de Jérusalem, où il mourrait. C'était sans doute à l'adresse d'Henri IV qui ne songea jamais à l'accomplir. On cite plusieurs autres prédictions relatives au même événement et notamment celle de Atonio Turgnato, astrologue du XVe siècle et celle de Barthelemy Geogrewitz, publiées par Chavigny, dans des Pleirades prises et tirées des anciennes prophéties, où il est traité du renouvellement des siècles, changement des empires et avancement du nom chrétien, Lyon, Rigaud in 8o.

PRIS SUR LE FAIT.—On a fait mercredi soir, sur le chemin de fer de Harlem, une arrestation de la plus haute importance.

On s'apercevait depuis quelques temps que des pièces de bois étaient placées sur la voie dans l'intention évidente de faire dérailler le convoi. Fort heureusement, la chasse-pierres adapté aux locomotives avait pu écarter cet obstacle. Cet incident s'étant renouvelé plusieurs fois, la Compagnie a cherché les moyens de s'emparer du coupable. A cet effet, on a fait cacher des gardiens derrière un buisson, à l'endroit où se reproduisait habituellement cette tentative. Lorsque la nuit est venue, ceux-ci n'ont pas tardé à voir sortir du bois un homme qui s'approchait avec précaution. Il portait une pièce de bois qu'il a placée en travers de la voie et qu'il a ensuite solidement fixée avec des piquets dans le sol.

Les gardiens, s'élançant alors de leur refuge, se sont précipités sur le malfaiteur dont ils se sont emparés. On l'a conduit immédiatement à White Plains, où il a subi un premier interrogatoire, mais il a refusé de donner la moindre explication et même de faire connaitre son nom. Cet homme était convenablement vêtu.—*Courrier des Etats-Unis.*

JUGEMENT RENOUVELE DU MOYEN-AGE.—Le juri du Bas-Underwald (Suisse) a rendu quelques jugements dans le style du moyen-âge:

"Un nommé Jacques-Joseph Gander a été condamné pour désordres nocturnes: 1° à recevoir, dans une chambre fermé vingt coups de verges; 2° à être conduit par l'huissier cantonal en costume officiel, devant M. le curé de Buochs, à qui il devra faire amende honorable d'après une formule dont il lui sera donné lecture, pour sa conduite inconvenante et pour avoir troublé la tranquilité de la nuit; 3° à payer une amende de 30 fr. et les frais du procès, qui se montent à 31 fr. 50c; 4° la fréquentation des établissements publics, auberges, cabarets, etc., lui est interdite pendant quatre ans, et pendant le même temps il devra subir de nuit les arrêts domestiques

"Xavier Kuttel a été condamné: 1° à être détenu pendant deux jours; 2° à être exposés au carcan pendant un quart d'heure, au son de cloche, avec une inscription pendue au cou portant les mots de sa condamnation."

☞La *Minerve*, de Thibodeauville, nous apprend que des nègres occupés à couper du bois derrière l'habitation des frères Thibodeaux, sur le bayou Terrebonne, ont découvert dans le bois le cadavre d'un homme que dévoraient des oiseaux de proie.

SENATEURS DE LA LOUISIANE.

La liste suivante comprend tous les Sénateurs que la Louisiane a envoyés au Congrès depuis 1812, époque de son admission dans l'Union:

Commencement du terme.	*Expiration du terme.*
Sept. 1812—Allan B. Magruder—	Mars 1813.
do J. N. Détréhan—	Démission, oct. 1812.
Oct. 1812—Thomas Posey—	Par le gouverneur.
Déc. 1812—James Brown—	Mars 1817.
Mars 1813—Elijius Fromentin—	Mars 1819.
Mars 1817—Wm. C. C. Claiborne—	Mort 1817.
Janv 1818—Henry Johnson—	Mars 1823.
Mars 1819—James Brown—	Démission 1823.
Nov. 1824—Dominique Bouligny—	Mars 1829.
Janv 1824—Josiah S. Johnson—	Mars 1825.
Mars 1825— Do	—Mars 1831.
Mars 1831— Do	—Mort, mai 1833.
Mars 1829—Edward Livingston—	Démission, 1831.
Nov. 1831—George A Waggaman—	Mars 1835.
Déc. 1833—Alexander Porter—	Démission, 1836.
Mars 1835—Charles A. Gayarré—	Démission, 1835.
Janv 1836—Robert C Nicholas—	Mars 1841.
Janv 1837—Alexandre Mouton—	Mars 1837.
Mars 1837— Do	—Demission, 1842.
Mars 1841—Alexander Barrow—	Mort, 1846.
Avril 1842—Charles M Conrad—	Mars 1843.
Fév. 1844—Henry Johnson—	Mars 1849.
Fév. 1847—Pierre Soulé—	Mars 1847.
Mars 1847—Solomon W Downs—	Mars 1853.
Mars 1849—Pierre Soulé—	Démission, 1853.
Mars 1853—J. P. Benjamin—	Mars 1859.
Avril 1853—John Slidell—	Mars 1855.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Le droit de suffrage, est certes, le plus bel attribut des hommes libres. Il fait de tous les citoyens, de véritables rois, tandis qu'il rend les législateurs et les officiers chargés d'exécuter les lois, les très humbles serviteurs du peuple souverain. Il a renversé le vieil ordres des rouages politiques, en faisant tout venir, tout dépendre de la volonté populaire. Dans le vieux monde, les citoyens ne sont que les sujets de ceux qui sont en place, tandis que chez nous, depuis le président jusqu'au constable, tous tiennent leur mission du peuple et lui doivent obéissance. Nous ne pouvons veiller avec trop d'active surveillance, sur l'inviolabilité du droit de suffrage et sur la pureté de la boite du scrutin. C'est le palladium de la liberté, c'est la véritable bâse sur laquelle repose les institutions républicaines.

Si nous touchons à ce droit sacré, ou si nous voulons le détruire, le glorieux édifice de notre Union s'écroulera, et nous y perdrons tous, notre liberté chérie.

Néanmoins, en toutes choses, l'excès est un défaut. Quelque délicieux que soit un mets, vous en serez bien vite fatigué, si on vous le sert à chaque repas. Quelque bon que soit un vin, il vous énivrera si vous en buvez trop. Quelque passionné que vous soyez pour le beau sexe, si vous vous livrez sans frein à vos passions, vous ne tarderez pas à perdre votre vigueur corporelle.... et ainsi de suite pour tout. Il faut un juste milieu dans toutes choses, aussi bien physiques que politiques.

Le peuple, disons-le hautement, est trop souvent appelé à exercer sa souveraineté, et cela diminue à ses yeux l'importance du droit de suffrage. Delà une indifférence générale, et des milliers de citoyens s'abstiennent de se rendre aux boites de scrutin. En effet si cela continuait, il faudrait voter tous les mois, toutes les semaines, tous les jours.

Dans notre paroisse, quand il s'est agi de l'élection des juges de la Cour Suprême, les trois cinquièmes des citoyens ont pris part à la lutte. Pour les juges de la Cour de district, la moitié seulement se sont rendus aux polls, et pour l'élection de l'avocat de district, c'est à peine si un huitième des votans ont par complaisance, été déposer leurs votes: que sera-ce alors, à la prochaine élection des greffiers?

Ces faits sont suffisants, pour que nos législateurs tâchent de trouver un remède à cette indifférence publique, causée par le grand nombre d'élections à faire. Nous croyons, qu'il serait convenable de fixer dorénavant toutes les élections judiciaires, de juges, avocats et greffiers, le même jour. Dès que cette élection serait isolée, de toute autre, le but de la loi n'en serait pas moins bien rempli.

Meschacebé.

EUROPE.

Le steamer *Arctic* est arrivé à New York le 23 du mois dernier, avec des avis de Liverpool jusqu'au 13. Ils ne manquent pas d'importance, comme on le verra par le sommaire que nous allons en donner.

La question d'Orient se complique chaque jour davantage, et ceux qui avaient jusqu'ici une foi inébranlable dans le maintien de la paix, commencent à craindre que le différend russo-turc ne puisse se dénouer que par la guerre. Les nouvelles cependant sont contradictoires. Selon une version, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Autriche auraient engagé le Sultan à ne point demander à ses alliés l'entrée de leurs flottes dans les Dardanelles, et que le Sultan s'était rendu à ce désir, après avoir protesté contre l'invasion de son territoire. Suivant une autre version, des flottes combinées devaient être mises à la disposition de la Porte, dès que les Russes s'approcheraient du Bosphore.

Le bruit courait que trente mille hommes de troupes russes avaient été embarqués à Sébastopol sur les navires de la flotte russe. Quatre-vingt mille Russes doivent, dit on, occuper les frontières.

Le comte Nesselrode a publié un autre manifeste dans lequel il renouvelle ses menaces contre la Turquie.

On croit que l'Autriche est disposée à soutenir la Russie: elle vient d'exiger le remboursement immédiat de cinq millions de piastres que la Porte doit au gouvernement autrichien. Cette demande, dans un pareil moment, n'indique pas beaucoup de sympathie pour la Turquie. La dépêche ajoute que l'Autriche demande au Sultan réparation pour certains outrages commis à Smyrne sur la personne de quelques officiers autrichiens,—que des forces autrichiennes sont entrées en Bosnie et ont déposé les autorités turques, et que d'autres troupes ont été réunies à Peterwarden pour défendre la frontière. Nous ne savons pas trop tout ce que cela signifie, mais il est évident que l'Autriche veut aider la Russie en compliquant la situation.

Le Sultan doit réunir un conseil composé des hommes les plus éminents de la nation.

Le commodore Stringham, de la marine des Etats Unis, a été cordialement reçu par le Sultan.

Les représentans de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Prusse délibèrent avec Reschid Pacha pour tacher d'arranger à l'amiable le différend russo-turc.

Une dépêche que nous avons sous les yeux dit que l'empereur de Russie est atteint d'aliénation mentale. La folie du czar nous parait fort raisonnable: elle lui vaudra Constantinople, si la France et l'Angleterre n'y mettent bon ordre.

Le colonel Costa, citoyen américain, a été emprisonné à bord d'un brick autrichien près de Smyrne.

On croit généralement en Angleterre que le Sultan fera quelques concessions et que le différend avec la Russie sera réglé à l'amiable.—*Ib.*

RADE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Notre port, dit l'*Abeille*, n'a peut-être jamais été aussi dégarni qu'en ce moment. L'inactivité la plus complète a remplacé le mouvement qui y régnait jadis, et l'on ne se douterait guère aujourd'hui, en voyant notre levée déserte, que la Nouvelle-Orléans est l'un des premiers ports maritimes du monde. Il reste bien encore quelques navires à voiles amarrés aux wharfs des deux extrémités de la ville, mais la partie centrale des 1er et 2me districts, affectée à la navigation à vapeur du fleuve, est complètement abandonnée. Hier soir il n'y avait dans toute cette vaste demi-lune que deux steam-boats seulement: le *Swamp Fox*, dans le 1er district, et le *Dresden*, dans le deuxième.

CALIFORNIE ET OREGON.

Les nouvelles de l'intérieur de l'Etat sont fort encourageantes. L'exploitation des mines continue à être fructueuse. Aux fouilles de Makelumne on évalue l'or extrait du sol par livres et non par onces. L'abondance de l'eau fournie par l'*Union Water Company* facilite considérablement les travaux. Les mineurs de Columbia, grâce à cette heureuse circonstance, font d'excellentes affaires: il y a là des fouilles qui font la fortune de ceux qui les exploitent.

Sonora est un des points de la Californie qui prospèrent le plus rapidement. Les émigrans des Etats de l'Atlantique passent presque tous par cette ville. Les habitans du voisinage se proposent d'établir un chemin de Sonora à Walker's River, ce qui abrégera de beaucoup la distance qu'ont à parcourir les voyageurs. Les fonds sont en grande partie trouvés, et les travaux devaient être commencés sous peu.

Les sauterelles, dans le voisinage de Stockton, sont si nombreuses qu'elles ont détruit tout espèce de végétation.

Un duel a eu lieu à Marysville, entre M. Rust, éditeur de l'*Empress*, et M. Stidger, éditeur du *Herald*. Celui-ci a reçu la balle de son adversaire dans la queue de son habit: cette *blessure* peu dangereuse a mis fin à l'affaire.

La convention chargée de réviser la charte de San Francisco a terminé ses travaux.

Mlle Dimier, la danseuse, est arrivée à San Francisco venant de Valparaiso. Une autre artiste, la cantatrice Ellen Bruce, est également à San Francisco et y a donné un premier concert. Lola Montez est à Sacramento; on parle de son mariage avec un pauvre innocent de l'endroit.

OREGON.—Il a été trouvé de l'or dans la rivière Santiam: on s'y porte de tous les côtés dans l'espérance d'un rapide fortune.

Une mine d'excellent charbon a été découverte près de St-Helena.

Le général Lane a été élu délégué au Congrès par 1000 voix de majorité sur Skinner.

Les indiens campés près des sources du Stanislaus ont massacré plusieurs Américains et volé des chevaux et des mulets.

Les incendiaires sont à l'œuvre à San Francisco: ils ont à quatre reprises mis le feu à la ville vers la fin du mois dernier.

☞Nous empruntons au *Vigilant* de Donaldsonville, un excellent article sur le danger qu'il y a à manger des champignons. Comme nous savons que plusieurs personnes de nos paroisses ne craignent pas d'en faire un usage assez fréquent, nous voulons par là les prévenir des dangers, sans cesse renaissans auxquels elles s'exposent.

Ecoutons à ce sujet les justes réflexions du Doct. Esclapon, qui a déjà été appelé auprès de personnes qui, sans son heureuse intervention, fussent mortes au milieu des tortures de l'empoisonnement.

LES CHAMPIGNONS.

On peut faire une division générale et bien importante des champignons nuisibles et des champignons bons à manger. C'est ici que l'erreur est bien fatale; les expériences faites en tous lieux, en tous pays sur ceux de la meilleure qualité, ne tendent pas trop à nous rassurer sur leur usage bienfaisant, car ceux que l'on mange avec sécurité, par rapport à leur bon goût, deviennent aisément dangereux, ou pour avoir été cueillis trop tard, ou par la nature du lieu où ils croissent, ou par le voisinage de ceux qui se pourrissent ou de ceux qui sont empoisonnés.

Les symptômes fâcheux et même mortels que les mauvais champignons causent, sont surtout le vomissement, l'oppression, les tranchées dans les entrailles, la soif violente, la cardialgie, la dyssenterie, l'évanouissement, le hoquet, le tremblement de pres que toutes les parties du corps, la gangrène et la mort. Excepté les deux derniers symptômes, plusieurs personnes chez lesquelles j'ai été appelé, à Donaldsonville, ont malheureusement éprouvé tous les autres. Un tableau de si funestes accidens est-il bien propre à nous donner du goût pour un mets de sensualité si voisin du poison, surtout n'étant pas toujours bien certains d'en manger de salutaires à cause de leur figure trompeuse, de l'ignorance, de la négligence, du manque d'attention des gens qui les cueillent ou qui les apprêtent!

Les législateurs en cuisine, les maîtres de la science gastronomique, croient être parvenus à distinguer, sans méprise, les bons champignons d'avec les mauvais. Ils assurent que les bons sont ceux qui prennent leur accroissement dans la durée d'une nuit, ils doivent être d'une grosseur médiocre, à peu près de celle d'une chataigne, charnus, bien nourris, blancs en dessus, rougeâtres en dessous, d'une consistance assez ferme, moelleux en dedans, d'une odeur et d'un goût agréable. Qu'au contraire, les champignons mauvais et pernicieux sont ceux qui ayant demeuré trop longtemps sur la terre, sont devenus bleus, noirâtres ou rouges, et dont la tige est devenue creuse.

Malgré ces caractères distinctifs, il est toujours bon de passer les champignons au vinaigre pur, de les laisser sécher, et ensuite de les blanchir à l'eau bouillante avant de les apprêter.

C. ESCLAPON, m-ph.

Donaldsonville, le 11 juillet 1853.

QUATRIEME DISTRICT CONGRESSIONNEL—Une convention démocratique s'est réunie le 18 de ce mois à Alexandrie, et a désigné à l'unanimité, au 11e scrutin, le juge Rowland Jones comme candidat pour le Congrès.

Décédé,—Dimanche dernier, chez son oncle, à Plaquemine Brulée, en cette Paroisse, SAMUEL BUDD CARY, âgé de 10 ans, fils de A. B. Cary, et petit-fils de M. Christophe Steel, des Opelousas.

—A St. Martinville (Attakapas) Lundi dernier, 1er courant, après une longue et douloureuse maladie, ANDRÉ fils de André Meynier, l'un des Editeurs de cette feuille.

CONCERT ET BAL.

LES soussignés, propriétaires des *Sources de Bell Cheney* ayant engagé MM. Ries, Muller et Reer, donneront à leur susdit établissement, Mercredi prochain, 10 courant, un Grand Bal, précédé d'un Concert. Rien ne sera négligé pour l'agrément et la commodité des voyageurs.

DAIGLE & BEAUCHAMP.

Bell Cheney, 6 Août 1853.

AVIS.

LES soussignés annoncent respectueusement au public de la Paroisse St. Landry, qu'ils ont acheté le *stock* de Marchandises de James C. Anderson, et qu'ils ont formé une société sous la raison de LASTRAPES & FONTENOT. Ils continueront les affaires au même magasin, où ils seront heureux de servir leurs amis et le public en général, auxquels ils vendront leurs marchandises à aussi bon marché, pour du comptant, que l'on peut les avoir à ce marché, ou à des pratiques ponctuelles, payables le premier mars prochain.

THEO. LASTRAPES.
J. S. A. FONTENOT.

Opelousas, 6 Août 1853.

A VENDRE.

Une habitation située à la Pointe de Plaquemine Brûlée en cette Paroisse, à environ 14 milles du village des Opelousas, mesurant environ 800 arpens de superficie, dont environ un tiers est terre bien boisée:—Une soixantaine d'arpens sont entourés d'une bonne barrière de cypre, dont partie en clos, verger, cour, jardin &c. Il y a sur la terre une bonne maison de résidence avec les améliorations necessaires.

Pour les conditions, qui seront avantageuses à l'acquéreur, s'adresser au Bureau du *Courrier des Opelousas.*

Opelousas, 6 Août 1853.—3m.

NEGRE EN PRISON.

IL a été conduit à la geole de la Paroisse St. Landry, le 3 Août courant, un nègre se disant appartenir à Mr. Ben. Wilkins, résidant à St. Martin, d'où il est parti marron le Jeudi, 28 Juillet dernier.

Henderson a environ 23 ans, 5 pieds, 9 pouces de hauteur, très noir, fluet, ne parlant que l'anglais.

Le propriétaire du dit esclave est requis de venir le reclamer, prouver sa propriété, payer les frais et l'emmener, autrement il en sera disposé selon la loi.

CHS. THOMPSON, *Geôlier.*

Opelousas, 6 Août 1853.

AVIS.

EDMOND JOHNSON, de la Paroisse St. Landry, Etat de la Louisiane,

AYANT présenté une pétition à l'effet d'être nommé Administrateur de la succession en communauté entre Elvina Carantin et ses enfans issus de son mariage avec Henry A. Johnson, décédé, dernièrement de cette Paroisse.

En conséquence, ceux qui auraient des raisons légales à opposer à ladite nomination, devront les déduire par écrit, à mon bureau, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis. A. GARRIGUES, Greffier.

Opelousas 6 Aout 1853.

ACADEMIE DE DANSE.

MONS. M. CAZALOT informe respectueusement les citoyens de St. Landry, que sa Classe commencera, LUNDI, 1er Août prochain, 1853, à l'Hôtel de Mr. Alexandre Guidry, à Washington.

Mons Cazalot enseignera *Polkas, Waltzs, Quadrilles* et tous autres danses à la mode, maintenant en vogue. Il enseignera les dites danses dans un cours de quinze leçons.

Aussitôt qu'une classe de vingt personnes sera formée aux Opélousas, Mons. Cazalot fixera la date pour le commencement de la dite classe.

N. B.—Il donnera des leçons particulières si on le désire.

St. Landry, 30 Juillet 1853.

GEORGE W. MARSH,
Sellier et Carossier.

ANNONCE respectueusement aux habitans de St Landry, qu'il vient d'ouvrir, à l'encoignure des rues du Maine et Mountville, dans la ville de Washington, une belle et élégante boutique de SELLERIE et de CAROSSERIE, où il aura constamment en mains tous articles concernant son métier. Tous ordres seront promptement remplis.

Ses prix sont modérés, pour du comptant, ou à des pratiques ponctuelles, à un court crédit.

Ceux qui désirent acheter, feront bien de venir le voir et examiner pour eux-mêmes.

Washington, Le., 30 Juillet 1853.—1a.

Vente Publique,

Par le soussigné, Encanteur dans et pour la Paroisse St. Landry.

LE public est par le présent averti qu'il sera vendu en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, devant la porte de la Maison de Cour de cette Paroisse,

Le Mardi, 30 Août prochain, 1853,

UN CERTAIN

Morceau de Terre,

situé dans le voisinage du village de Washington, Paroisse St. Landry, mesurant quatre arpents et demi (plus ou moins) de superficie, appartenant aux héritiers de feu Dame C. Lastrapes, décédée, de la Paroisse St. Landry.

☞Les conditions seront annoncées le jour de la vente.

A. DEJEAN, *Encanteur.*

Opelousas 30 Juillet 1853.

Quartier General de Medicamens Frais, &c.

TONIC DE COWART pour la Fièvre, remède permanent pour toutes sortes de Fièvres!!—Aussi, Tonic Astringent de Cowart, pour la Diarrhée, le Choléra, le Choléra Morbus, ainsi que tous les différens degrés de ce qui s'appèle le "Malaise de Rivière."—Ces médecines sont purement végétales; il n'y a aucun danger d'en faire usage, et pour les maladies pour lesquelles elles sont recommandées, sont supérieures à toutes autres déjà offertes au public. De nombreux certificats de leurs efficacités peuvent être donnés, mais un essai des médecines elles-mêmes sera la meilleure preuve de leurs bonnes qualités. A vendre par JOHN POSEY, Droguiste et Apothicaire, à son Dépôt de Médecines, à l'encoignure des rues Main et Landry, aux Opelousas.

Opelousas, 30 Juillet 1853.—6m.

Cafe St. Martin.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis ainsi qu'au public de la Paroisse St. Landry, qu'il vient d'acheter le Café de M. François Carde, à St Martinville, où on trouvera les meilleures liqueurs, vins, cigares &c., que le marché de la Nouvelle-Orléans pourra fournir.

Son café est situé sur le bord du Bayou Tèche en face le Marché. Il espère voir ses vieux amis de St Landry à son établissement.

THEODULE GRADENIGO.

St Martinville, 23 Juillet 1853.

AVIS.

A PARTIR de cette date, je préviens le public en général, que je défends positivement de traire mes vaches, et que je suis décidé à poursuivre tous ceux que je trouverai en contravention à cet avis.

FÇOIS. POIRET.

Opelousas, 30 Juillet 1853.

Etat de la Louisiane.

COUR DE DISTRICT, *Paroisse Saint Landry.* } No. 6019.

Succession de feu Madeleine Stoutt.

JOSEPH D'AIGLE de la Paroisse St. Landry, administrateur de la succession de feu Madeleine Stoutt, décédée, ayant enrégistré un tableau des dettes de ladite succession, de classification, de distribution et de répartition de fonds, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui;—Et attendu qu'il a été fait droit à la demande de ladite pétition par ordre de la Cour susdite en date du 29 Juillet 1853;

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux que cela concerne, d'avoir à enrégistrer, par écrit, au bureau du Greffier de la Cour susdite, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis, les raisons, si aucune ils ont, pour lesquelles le susdit tableau ne serait pas homologué, l'administrateur déchargé de toute responsabilité ultérieure et son obligation cancellée.

A. GARRIGUES, *Greffier.*

Opelousas, 30 Juillet 1853.

VENTE PUBLIQUE.

Succession de feu Arsene Lebleu.

IL sera offert en vente publique, au plus haut et dernier enchérisseur, par le soussigné, Administrateur de la Succession de feu Arsène Lebleu, décédé, à la dernière résidence du dit défunt, sur le Bayou Anglais, dans la Paroisse Calcasieu, le

Lundi, 29me jour d'Août prochain, 1853, les propriétés ci-dessous décrites, appartenant à la succession du dit Arsène Lebleu, dernièrement de la dite Paroisse Calcasieu, savoir:

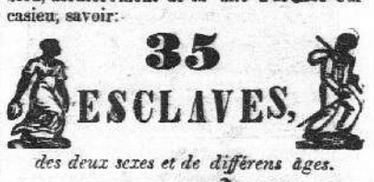

des deux sexes et de différens âges.

2619 têtes d'Animaux de Vacherie, 305 têtes de Chevaux, Juments et Poulains, 70 têtes de Chevaux de Vacherie, 60 têtes de Bètes à Cornes douces, 60 têtes de Moutons, 7 paires de Bœufs de tire, 6500 pieux de barrière,

1816 ACRES DE TERRE,

Et les Ameliorations,

connus comme la dernière résidence du dit défunt.

Meubles meublans; Ustensils Aratoires; et une grande quantité d'autres articles trop long pour énumérer.

TERMES ET CONDITIONS:

Toutes sommes de cinquante piastres et au-dessous, payables comptant, et toutes sommes au-dessus de cinquante piastres, payables en un, deux et trois ans de crédit, à partir du jour de la vente. Les acquéreurs fournissant leurs billets avec sécurités personnelles approuvables, et la terre et les esclaves restant spécialement hypothéqués à la dite succession, jusqu'au payement définitif du principal et des intérêts, qui peuvent s'accroître, à raison de huit pour cent l'an, du jour de l'échéance jusqu'au payement.

☞Ceux qui désirent acheter des animaux sont requis de porter avec eux leurs fers à marquer.

FRANCOIS LEBLEU,
Administrateur.

Paroisse Calcasieu, 30 Juillet 1853.

VENTE PUBLIQUE.

SUCCESSION DE FEU JOHN H. GORDON.

LE public est par le présent averti, qu'il sera vendu, en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, par un officier compétent, à la Maison de Cour, dans la ville des Opelousas, le

Samedi, 3e jour de Septembre 1853,

les propriétés suivantes, appartenant à la succession de feu John H. Gordon, décédé, autrefois de la Paroisse St. Landry, savoir:

Un Negre,

nommé Jacob, âgé d'environ 22 ans.

Un Negre,

nommé Honoré, âgé d'environ 30 ans.

UNE NEGRESSE,

nommée Maria, âgée d'environ 30 ans.

CONDITIONS:—La moitié payable le 1er. jour d'Avril prochain, 1854; et l'autre moitié le 1er jour d'Avril 1855. Les acquéreurs fournissant caution solidaire à la satisfaction des Exécuteurs Testamentaires; et toutes sommes qui ne seront pas ponctuellement payées à leurs échéances respectives, portant intérêt à raison de huit pour cent par an, à compter de l'échéance. Et en outre, tous les esclaves demeurant spécialement hypothéqués par privilège, jusqu'au payement réel et effectif tant du principal que des intérêts qui auront pu s'accroitre.

LYDIA E. GORDON,
WILLIAM W. GORDON.
Exécuteurs Testamentaires,

Opelousas, 30 Juillet 1853.

AVIS.

LES soussignés ayant acheté les Marchandises de MM. T. C. Anderson & Co., appèlent respectueusement l'attention du public sur leur magasin, et leurs prix, et ils espèrent par leur attention aux affaires et leurs conditions libérales, recevoir une part des faveurs si généreusement accordées à leurs prédécesseurs.

JAMES C. ANDERSON.
WM. H. BASSETT JR.
ROBERT S. WILKINS.

Washington, 30 Juillet 1853.

En nous retirant des affaires, nous profitons de cette occasion pour remercier nos amis pour leurs faveurs passées et leur recommandons chaudement ainsi qu'à la communauté, nos successeurs, MM. Anderson, Bassett et Wilkins, comme de parfaits *gentlemen*, sous tous les rapports, et dignes de leur patronage.

T. C. ANDERSON.
T. M. ANDERSON.

Washington, 30 Juillet 1853.

AVIS AUX EXPEDITEURS ET CONSIGNATAIRES

TOUT frêt expédié par le bateau-à-vapeur *Opelousas*, après le 1er jour d'Août, se paiera soixante-quinze cents par baril, pendant la saison des eaux basses.

O. HINCKLEY.

Washington, Le., 30 Juillet 1853.—1m